OCOM C470.01 – DISCUTER DES AVIONNEURS

1. **Rendement** : Discuter des avionneurs

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit :

   a. discuter des partenariats internationaux entre avionneurs ; et

   b. identifier les fabricants de véhicules aériens sans pilote (UAV).

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans laquelle les cadets auront à : a. réviser un résumé des partenariats internationaux entre avionneurs ; et b. faire une courte présentation orale sur le partenariat international.	Activité en classe	20 min	C3-321 C3-322 C3-323
PE2	Identifier des fabricants d'UAV.	Exposé interactif	5 min	C3-324

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	20 min
c.	Exposé interactif :	5 min
d.	Durée totale :	30 min

6. **Justification** :

   a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour présenter des fabricants d'UAV.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

7. **Documents de référence** :

   a. C3-321 ISBN 978-2-921393-91-1 Bombardier Inc. (2009). *Canada's Bombardier*. Canada, Bombardier Inc.

   b. C3-322 Gouvernement du Canada. (2008). *Canada's aerospace advantages*. Extrait le 10 février 2009 du site http://investincanada.gc.ca/eng/industry-sectors/advanced-manufacturing/aerospace/aerospace-advantages.aspx

   c. C3-323 Industrie Canada. (2009). *L'aérospatiale au Canada*. Extrait le 10 février 2009 du site http://www.ic.gc.ca/eic/site/ad-ad.nsf/fra/ad03909.html

   d. C3-324 Thirty Thousand Feet Aviation Directory. (2009). *Unmanned aerial vehicles*. Extrait le 10 février 2009 du site http://www.thirtythousandfeet.com/uav.htm

8. **Matériel d'instruction** :

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et

   b. une liste des partenaires internationaux.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. des stylos et des crayons,

   b. une liste des partenaires internationaux,

   c. des feuilles de résumé des partenariats internationaux, et

   d. une feuille d'activité des fabricants d'UAV.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification en technologie avancée de l'aviation – entretien d'aéronef peuvent aider pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.